Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 029-212901458-20260403-DEL372026-DE

**COMMUNE DE CONFORT-MEILARS**
**(FINISTERE)**
**EXTRAIT**
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

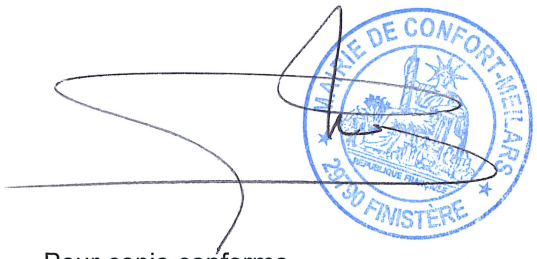
Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 14
Exprimés : 14

L'an deux mil vingt-six, le trois avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de CONFORT-MEILARS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Patrick LE DRÉAU, Maire.
Date de convocation : 30 mars 2026.
Présents : tous les conseillers municipaux en exercice à l'exception de Mme Delphine MOREAU.
Secrétaire : M. Rodolphe BIELINSKI

**N°2026/037 - Recrutements d'agents non titulaires pour remplacer les agents momentanément absents**

M. le Maire expose à l'assemblée :
Vu l'article 3.1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
Considérant que les besoins de service peuvent justifier le recrutement temporaire d'agents contractuels sur des emplois permanents ou non-permanents pour assurer le remplacement temporaire de fonctionnaires ou d'agents contractuels momentanément indisponibles.

Entendu l'exposé de M. le Maire,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à recruter, en tant que de besoin, des agents contractuels pour remplacer des agents momentanément indisponibles dans la limite des crédits inscrits au budget prévisionnel,
- l'**AUTORISE** à réaliser toute démarche nécessaire à l'exécution de la présente délibération.




Certifie exécutoire dès transmission
en Préfecture
Date de publication en Mairie

Pour copie conforme
Le Maire,
Patrick LE DRÉAU